ils ne peuvent fuir et attendent dans le désespoir qu'il plaise à Dieu de mettre fin aux terribles ravages du tremblement de terre.

Nous n'exagérons pas ce tableau, tous les détails sont pris dans la lettre de notre correspondant qui en garantit l'exactitude; ilsont malheureusement trop vrais, et nous devons borner notre tâche, après avoir fait le récit de ces malheurs, à implorer la charité des hommes et la pitié du ciel pour ces malheureux privés de toute ressource, qui n'ont d'autre alternative que de mourir de faim et de misère ou de se voir engloutir dans le sein de la terre qui s'entrouvre à chaque instant autour d'eux et les menace sans cesse de la mort la plus affreuse.

Le général de division Aupick, qui a été nommé dernièrement ambassadeur de la République française près la reine d'Angleterre, quitte demain Constantinople avec Mme Aupick et M. Margadel, colonel d'état-major, qui était attaché depuis trois ans à la mission du général, ainsi que MM. le commandant d'artillerie Lefrançais, le capitaine du génie Sabatier et le capitaine Dessaint, aide-de-camp, qui sont partis il y a déjà quelque temps. Nous avons déjà annoncé que MM. Lefrançais et Sabatier seraient rejoints à S. M. I. le Sultan la décoration du *Nichan-Iftihar* en brillans. M. Margadel, M. Dessaint et M. de Gabriac, premier secrétaire de la légation, ont reçu également de S. M. cette marque de distinction. Le général s'embarque sur le bateau à vapeur français de station la *Pelette*; il quittera quelques jours après Athènes et à Naples; de là il se rendra à Marseille pour continuer sa route jusqu'à Paris.

Dans une de nos précédentes feuilles, nous avons dit le bien que tout le monde pensait du général Aupick, de la noblesse de son caractère et de l'élévation de ses pensées. Il n'est pas un de ses collègues dans le corps diplomatique, pas un membre de la colonie française et de la haute société de Péra, qui ne rende complètement justice aux solides, loyales et éminentes qualités de ce digne et bien regretté représentant de la France. Ses relations de toutes sortes ont toujours eu un caractère de haute distinction qui les faisait rechercher par quiconque aime la dignité dans la parole, la grandeur dans les idées, la chaleur dans les sentiments, l'affabilité dans les rapports, la probité la plus austère dans le devoir. Il est facile de comprendre que de si précieuses et rares qualités lui aient concilié la haute estime de S. M. I. le Sultan, la considération et l'amitié de ses ministres, de tous les personnages distingués de la Porte et de tout le corps diplomatique. Disons-le, parce que c'est vraie gloire en Orient, on arrivant à Constantinople, le général Aupick rompit avec la politique des gouvernemens de la Restauration et de Juillet dans leurs relations avec la S. Porte; il reprit noblement la politique traditionnelle de son pays, celle qui avait été toujours pour base du droit, les droits, l'indépendance de la Turquie, et qui ne séparait pas les destinées de l'Empire des grandes destinées de l'humanité; et, dans la défense des intérêts français du Levant, il n'a jamais perdu de vue les prescriptions de la justice et de l'équité, le respect pour les États qui existent. Nous sommes convaincus que c'est en se plaçant sur un pareil terrain que la diplomatie obtient toujours ce qu'il est dans son droit d'obtenir. Nous avons été, cependant, péniblement surpris, et tout le monde ici l'a été autant que nous, de lire, dans les journaux de Marseille, et plus tard dans ceux de Paris, d'après ces derniers, il est vrai, que la chambre du commerce de Marseille était d'opinion que, dans la récente révision du tarif français, les intérêts de leur pays n'avaient pas été suffisamment sauvegardés; de telle façon que la France, sous ce rapport, serait sur un pied d'infériorité par rapport à la Russie. La chambre du commerce de Marseille en parlant ainsi, aurait parlé juste avant 1846; mais depuis le traité russe de cette époque, c'est le contraire qui est vrai, et il faut qu'elle ait dormi bien profondément pour qu'elle se tienne bien peu au courant de ce qui se passe en Orient, pour avoir pu formuler une opinion aussi erronée que celle que nous venons de relever, et que nous ne pouvions laisser passer sans manquer aux plus simples prescriptions de l'impartialité et de la justice.

Après avoir rétabli la vérité sur ce point, il nous est agréable de dire, que si le général a noblement rempli tous ses devoirs envers son pays et la S. Porte, Mme Aupick a rempli aussi les siens envers la société de Péra, avec une courtoisie élevée, avec une affabilité simple et si naturelle, que nulle part on ne se trouvait mieux que dans ses salons, où tout le monde se rendait avec empressement, parce que chacun était sûr d'y trouver non seulement le meilleur accueil possible, mais encore ces bonnes paroles que les dames du grand monde trouvent et disent si facilement et avec tant d'à-propos et de grâce.

Disons aussi que jamais mission ne fut mieux composée que celle du général Aupick, et que chacun de ses membres a contribué pour sa part à en relever le mérite et l'éclat. Jamais aussi mission n'aura emporté des regrets si bien sentis et si unanimes.

C'est demain, répétons-nous, que le général Aupick quitte Constantinople. Dans le courant de la semaine, il a fait ses visites d'adieu à tous ses collègues, qui les lui ont rendues.

Samedi dernier, le général est allé, à bord de la *Pelette*, au palais impérial de Tchéragan. En arrivant devant le palais, la *Pelette* a fait un salut de 21 coups de canon, auquel il a été répondu par les batteries de terre. Le général, accompagné du personnel de sa légation, de M. Lavalette, chargé d'affaires de France, de M. Castagne, élève-consul, de M. Jules de Cadalvène, directeur de la poste française, et de l'état-major de la *Pelette*, a été reçu par Kiamil bey, introducteur des ambassadeurs. Un détachement des troupes de la garde impériale, qui se trouvait sous les armes dans les avenues du palais, a rendu les honneurs militaires au général. Après avoir été introduit avec toute sa suite par un des chambellans du Sultan, dans une salle d'attente où se trouvait Ali pacha, ministre des affaires étrangères, et après avoir reçu les honneurs d'usage, le général a été admis avec toute sa suite en présence du Sultan, qui, pendant tout le temps qu'a duré cette audience de congé, a été constamment plein de bienveillance et d'affabilité pour le représentant de la République française. A la suite de l'audience, à laquelle ont assisté le ministre des affaires étrangères et l'introducteur des ambassadeurs, le général a présenté à S. M. I., M. Lucien Rouet, M. Castagne, M. Roy, commandant de la *Pelette*, M. Jules de Cadalvène et M. Margadel, d'état-major, qui ont eu un accueil des plus gracieux. En sortant de l'audience, le général a été conduit avec toute sa suite dans une des salles du palais où des rafraîchissements lui ont été servis, et dont les honneurs lui ont été faits par Ali pacha.

Ainsi que nous l'avions annoncé, avant-hier dimanche, vers une heure et demie de l'après-midi, les membres de la colonie française se sont réunis chez M. David Glavany, un des députés du commerce, et, à deux heures, ils se sont rendus en corps au palais de la légation française pour faire leur visite d'adieu au général. Ils ont été reçus par le colonel Margadel dans la magnifique salle des cérémonies, et, quelques instans après, le général est entré, suivi de toutes les personnes de sa mission en grand costume. Les assistans se sont formés en demi-cercle devant le général, et M. David Glavany lui a lu, au milieu du plus profond recueillement, l'adresse suivante signée par les membres de la colonie, et qui est une réponse péremptoire à l'opinion des journaux de Marseille, dont nous avons parlé plus haut.

« Monsieur le ministre,

» Au moment de se séparer de vous, le corps du commerce et les Français qui composent la colonie de Constantinople, vous prient d'accepter l'expression de leurs profonds regrets, de leurs sympathies et de leur plus vive reconnaissance.

» En rendant justice aux qualités éminentes de votre esprit, à l'élévation et à la droiture de votre cœur, nous remplissons un devoir d'autant plus précieux, que c'est un hommage que tous nos compatriotes vous adressent.

» Nous avons tous suivi avec le plus vif intérêt vos efforts constants pour protéger et maintenir dans le Levant la dignité de notre pays, et tous nous avons applaudi aux succès que vous a mérité votre caractère parfaitement honorable et juste, mis au service des grands intérêts internationaux de la politique et du commerce confiés à votre surveillance.

» Vous emporterez, Monsieur le Ministre, les sentiments de gratitude de tous les Français établis dans le Levant qui vous en transmettent ici l'expression; permettez qu'ils conservent encore l'espérance de vous voir continuer, même dans un poste plus élevé, les bienfaits qu'ils ont reçus de votre sollicitude éclairée dont vous leur avez donné tant de preuves pendant votre séjour au milieu d'eux.

» Veuillez en même temps, Monsieur le Ministre, agréer l'assurance de notre plus haute considération et l'expression de nos sentimens les plus respectueux.

» Constantinople, le 27 avril 1851. »

Après avoir lu l'adresse, M. David Glavany l'a remise au général Aupick qui l'a reçue avec la plus profonde émotion, émotion qui a été vivement partagée par tous les membres de la colonie. Dans ce moment solennel, dans ces adieux de famille, le vieux général, dont toutes les fibres du cœur ont été remuées par les plus nobles sentimens, lui qui, sur un champ de bataille serait aussi calme que sa raison, n'a pu retenir ses larmes; mais bientôt, surmontant son émotion, il a remercié la colonie, en termes sympathiques et chaleureux, des témoignages de respect, d'estime et de reconnaissance qu'elle venait de lui donner par la bouche de M. David Glavany, et, lorsqu'il a dit qu'il n'avait rien négligé durant sa mission, pour la protection des intérêts français, protection qui lui avait été rendue de toute facile par le concours qu'il avait trouvé dans les membres les plus capables de la colonie, on a pu voir qu'il serait, il ne perdrait jamais de vue ces intérêts; lorsqu'il a dit que chacun des membres de la colonie aurait toujours en lui un appui dans la mesure du juste et du possible, tous ont rendu justice à cette noble parole et ont remercié du fond de leur cœur ce dévoûment loyal qui survivrait à la mission qui venait de finir.

Puis le général a rendu un éclatant témoignage au caractère probe de M. David Glavany, l'un des hommes les plus honorables de la colonie française, et il n'est personne qui ne se sentît pénétré d'un sentiment heureusement l'opinion du général, qui a adressé ensuite les paroles les plus flatteuses à un grand nombre d'assistans.

Ainsi s'est terminée cette visite, dans laquelle il y a eu échange des meilleures pensées.

Le soir, les salons de la légation ont été ouverts à la société de Péra, qui n'y avait jamais été plus nombreuse: M. le général et Mme Aupick en ont fait les honneurs avec la bonté la plus parfaite, l'affabilité la plus exquise.

Hier, le général, accompagné des personnes de sa mission en grand costume, s'est rendu à la Porte, et a fait sa visite d'adieu au Grand-Vézir, au ministre des affaires étrangères et au président du conseil d'état, qui lui ont exprimé bien sympathiquement leurs vifs regrets de le voir s'éloigner d'un poste où il servait si bien son pays, et les ont assurés de plus en plus les rapports de bonne et solide amitié qui existent et doivent exister entre les deux États. De là, le général s'est rendu chez le Séraskier, qui lui a fait une réception toute militaire et digne vraiment d'un des chefs les plus distingués de l'armée française.

Une réception non moins brillante a été faite au général par le capitan-pacha et par le grand-maître de l'artillerie.

Voici le *memorandum* adressé aux chefs de mission relatif à la levée du blocus de l'île de Samos, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro :

« Par la note officielle transmise à Votre Excellence en date 16 Rebiul-Evel xaçir, nous vous avons fait savoir que pour mettre fin aux actes d'insubordination, qu'avaient suscités quelques agitateurs dans l'île de Samos, cette île et toutes ses côtes seraient soumises à un strict blocus jusqu'au parfait rétablissement de la tranquillité publique.

» Grâce à Dieu et sous les auspices de S. M. I. le Sultan, les désordres ayant été complètement apaisés et la tranquillité étant parfaitement rétablie et assurée, le blocus a été levé en conformité de la volonté de S. M. I., et des ordres, en conséquence, ont été expédiés à tous les employés de la S. Porte sur les lieux. Nous adressons donc la présente note à V. Exc. pour lui en faire part et la prier d'en donner connaissance aux personnes que cela peut intéresser. »

On lit dans le journal moldave le *Zimbrul* du 14 de ce mois :

« Un service funèbre a eu lieu avant hier dans l'église de St-Spiridon, à Yassy, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de M. le Logothète Alexandre Ghyka, père du Hospodar de Moldavie. Le Prince, les chefs de département, les hauts fonctionnaires et les membres de la famille ont assisté à cette cérémonie.

— Le comité sanitaire par son adresse sub n° 1569 porte que : le rapport de M. l'administrateur du district de Poutna, constatant que la principauté de Valachie est entièrement délivrée de la maladie contagieuse des bêtes à corne qui a sévi pendant un certain temps, avant de soumettre à S. A. avec la proposition de lever entièrement la quarantaine sur la frontière valaque et de permettre la libre communication du bétail entre les deux pays, afin que par là, les paysans échappent aux difficultés dont ils ont eu à souffrir pendant un longlaps de temps et que le commerce entre ces deux pays limitrophes prenne l'essor désiré, S. A. a bien voulu apposer l'apostille suivante : « A la suite de ces données positives, la quarantaine sur le bétail sera entièrement supprimée et cette mesure sera publiée. » Le comité ayant mis à exécution cette mesure bienfaisante par les autorités compétentes, fait savoir publiquement que le commerce du bétail entre la Moldavie et la Valachie est libre. »

Avant-hier dimanche, le conseil des ministres s'est réuni à la Porte, sous la présidence du Grand-Vézir.

Par ordonnance impériale en date du 22 de ce mois :

Muhib éfendi est nommé membre du conseil de la police ;

Ismaïl bey, un des capoudji-bachis de S. M. le Sultan, est nommé caimacam de Kara-Hissar.

Par une autre ordonnance impériale en date du 24 du même mois :

Ismaïl pacha, ex-gouverneur-général d'Uskub, est nommé gouverneur-général de Herzégovine ;

Tossoun pacha, ex-gouverneur-général de Koniah, est nommé gouverneur-général d'Uskub.

Mazhar pacha, ex-gouverneur-général de Mossoul, est nommé gouverneur-général d'Erzeroum ;

Hamdi pacha, ex-gouverneur-général d'Erzeroum, est nommé gouverneur-général de Sivas.

Hilmi pacha est nommé gouverneur civil de Mossoul.

NOUVELLES DIVERSES.

Vendredi dernier, S. M. I. le Sultan, accompagné de sa suite ordinaire, s'est rendu à la mosquée d'Azap-Capou, et y a assisté à la prière du midi.

— S. A. la princesse Adilé Sultane, épouse du Séraskier, s'est rendue dimanche dernier à son kiosk des Eaux-Douces d'Europe, pour y passer quelque temps.

— Avant-hier dimanche, Halil pacha, gouverneur-général de Smyrne, est arrivé à Constantinople, où il restera seulement une quinzaine de jours.

— Hier, Halil pacha s'est rendu à la Porte et a fait une visite au Grand-Vézir, au président du conseil d'État et au ministre des affaires étrangères.

— Jeudi dernier, A'ali pacha a quitté son konak de Constantinople pour aller habiter son yali de Boyadji-keui.

— Samedi dernier, M. le comte de Pourtalès, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Prusse, s'est rendu à la Porte et a eu une conférence avec le ministre des affaires étrangères. M. Pourtalès doit bientôt quitter Constantinople pour se rendre en Prusse en vertu d'un congé de son gouvernement.

— Hier lundi, M. le baron Tecco, ministre de Sardaigne, s'est rendu à Boyadji-keui, et a eu une conférence avec le ministre des affaires étrangères.

— En l'absence de M. de Lavalette, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française près la S. Porte, attendu prochainement à Constantinople, M. de Gabriac, premier secrétaire de la mission du général Aupick, gérera les affaires de la légation.

— M. Pétiniaud et M. Dauprat, drogman de la légation française, qui, ainsi que nous l'avons dit dans une de nos précédentes feuilles, se sont rendus au palais impérial de Tchéragan pour faire la remise d'un service en porcelaine de Sèvres dont le président Louis-Napoléon a fait hommage au Sultan, ont reçu chacun de S. M. I. une magnifique tabatière enrichie de brillans.

— La Porte, qui ne cesse de se préoccuper de tous les intérêts du pays, et qui a pris particulièrement en très-sérieuse considération les craintes du public de Constantinople relativement au manque d'eau potable qui se fait déjà sentir dans certains quartiers de la ville, a envoyé dernièrement un ingénieur à Belgrade, pour savoir de quelle façon on pourrait faire cesser ces craintes, et alimenter plus abondamment les réservoirs. Cet ingénieur a déjà fait à la Porte un rapport qui, nous l'espérons, aura de bons et prompts résultats.

— Le bateau à vapeur de l'État le *Humaï-Perous*, qui desservait la ligne du Bosphore, vient d'être mis à la disposition des ministres, des fonctionnaires et autres employés de la Porte, pour se rendre de leurs yalis à la S. Porte et vice-*versâ*, au prix fixé par l'administration.

— La frégate à vapeur le *Taïfa* chauffe samedi dernier pour Tripoli, ayant des troupes à bord.

— Le bateau à vapeur de guerre anglais le *Grattler*, commandé par le capitaine Steder, est arrivé samedi dernier à Constantinople, venant du Pirée.

— La goëlette de guerre anglaise *Sybil*, commandée par le capitaine H. Oglander, est arrivée dimanche dernier à Constantinople, venant de Smyrne.

— Le bateau à vapeur autrichien *Stadium*, arrivé samedi dernier de Trébisonde, avait à bord 70 soldats.

— Le bateau à vapeur de la même compagnie *Conte-Sturmer*, arrivé le lendemain de Varna, avait également à bord 53 soldats.

— On nous écrit de Rhôdes, le 18 avril :

« Un bateau-pirate a fait son apparition dans les eaux de Scankio; il est monté par 12 hommes ayant pour chef le fameux Négri qui a réussi à s'évader des prisons d'Athènes.

» Ils ont dévalisé ces jours passés deux marchands Nicéotiotes qui se rendaient à Chiovasa pour y charger de la valonée et ont pillé deux goëlettes qui se trouvaient mouillées à Cap-Brio, (ancienne Gnide).

» Osman pacha s'est embarqué le 12 courant sur le pyroscaphe *Periki-Tidjaret* se rendant à Chio et Mételin, il très pendant sa route des recherches actives pour atteindre les forbans. »

— On nous écrit d'Alvali, le 25 avril :

« La perte totale des céréales, seul espoir qui restait à ce peuple ruiné, comme nous vous l'avons déjà écrit, était imminente, par la sécheresse d'abord, et ensuite par le grand nombre de sauterelles qui ont déjà envahi nos champs. Grâce soient rendues à la sagesse de notre gouverneur Osman pacha. Il a pris une mesure efficace pour combattre les insectes destructeurs, qui pourront bientôt être détruits. Mardi dernier, Osman pacha lui-même, voulant encourager le peuple, daigna sortir en campagne, accompagné de plus de cinq cents personnes; le jour suivant nous avons vu déjà le bon effet de ses fatigues, car il demanda à tous les hommes de la ville, de sortir à sa suite, et pour mieux les encourager, il envoya en même temps plus de 600 okes d'insectes aux ville pour y être brûlés après avoir brûlé sur les champs mêmes 3,000 okes ramassées par la première compagnie dont il est le chef; cette proposition fut accueillie avec un grand plaisir par les habitants et aujourd'hui l'on ne voit presque personne dans la ville; tous sont aux champs pour recueillir, à brûler les sauterelles. Des prières sont faites de jour en jour, ciel nous accorde quelques pluies, qui viendront à propos récompenser les cultivateurs et les fatigues de notre estimable gouverneur.

— Le 16 mai aura lieu au Grand-Casin de Péra un concert au bénéfice de M. L. Parmigiani, ténor comprimario; l'orchestre sera dirigé par M. Marziani; plusieurs morceaux dont nous donnerons le programme dans un prochain numéro, seront exécutés par les artistes du théâtre italien.

— Demain, au théâtre italien, M Keller, récemment arrivé avec une troupe nombreuse destinée à représenter les *Tableaux vivans* donnera sa première séance. M. Keller a eu non européens; toutes les grandes capitales ont admiré les admirables poses de ses groupes; partout il a été l'objet d'ovations enthousiastes, et bientôt notre public comprendra et partagera cet enthousiasme; partout ailleurs, les sonnets n'ont pas manqué de célébrer ses éloges les plus enthousiastes, la vérité, l'exactitude, le prestige de ces tableaux qui reproduisent, sous des traits vivans, les compositions des maîtres les plus illustres, et surtout la grâce si décente de Mlles Keller et ses sœurs. Nous n'en voulons rien dire encore, et nous attendons que le public de Constantinople ait lui même contemplé et applaudi ces merveilleux tableaux; nous sommes persuadés que, dans le compte-rendu que nous ferons sur ces chefs-d'œuvre de *Plastique vivante* les louanges que nous adresserons à M. Keller et à ses collaborateurs seront que la juste expression de l'admiration générale. M. Keller doit, évoyons-nous, donner pour commencer six séances au théâtre italien, mais nous espérons qu'il ne nous quittera pas de sitôt.

— Dimanche dernier, vers quatre heures du matin, le feu a éclaté à Pera, à Aghaïpyang; grâce aux prompts secours dirigés aussitôt sur le lieu de l'incendie, les flammes n'ont pu dévorer que l'intérieur de la maison en pierre où le feu avait pris.

(Correspondances particulières.)

SALONIQUE, 22 avril. — Les fêtes de Pâques se sont passées dans le plus parfait bon ordre, exception faite toute fois des décharges d'armes à feu et boîtes tirées depuis le samedi-saint jusqu'au lundi de Pâques, malgré la défense qu'avait faite Yacoub pacha, gouverneur-général, aux diverses communautés, et malgré la circulaire qu'il avait adressée à MM. les consuls. On ne peut que désapprouver hautement les individus qui s'imaginent que dans les églises, il y a celébrer honorablement la Résurrection de notre Seigneur sans tirer des coups de pistolet, de fusil ou de tromblon. Quelques coups de canon tirés à bord des navires chrétiens sur rade ne suffiraient-ils pas, sans donner moins de la décharge d'armes à feu en ville et dans l'enceinte des églises, à voir naître quelque grand désordre à Saloniqe? Nous citerons le bon exemple donné, l'an passé, à l'occasion du Bayram, par les musulmans qui n'ont pas tiré un seul coup de pistolet sur la défense de Youssouf pacha, ministrant, alors gouverneur-général, et de Kiamil bey, actuel gouvernement-général de la Macédoine!

Sami pacha, inspecteur-général de la Roumélie, a envoyé à MM. les consuls qui avaient été lui faire visite, son kiaya accompagné de son premier secrétaire-interprète, M. Jacques Pitsiplos, pour les féliciter à l'occasion des fêtes de Pâques. Ces employés étaient escortés de plusieurs cavass et gens au service du pacha.

Ce haut fonctionnaire avait l'intention d'instituer une commission de médecins ayant leurs diplômes en bonne et dûe forme, pour examiner les papiers et les titres de tous les médecins et praticiens exerçant la profession médicale, soit pour accorder des permis d'exercer l'art, soit pour en suspendre quelques uns qui n'avaient pas assez de connaissances acquises par une pratique plus ou moins longue. Il aurait également le projet de faire vérifier tous les médicamens ou drogueries existant dans les diverses pharmacies du pays, afin de remédier aux abus qui peuvent s'être introduits.

Dans le courant de cette semaine nous verrons arriver les divers gouverneurs, sous-gouverneurs, mollahs, archevêques et évêques, primats grecs et autres, mandés ici par Sami pacha pour recevoir de nouvelles instructions. Nous supposons que Semi pacha restera ici jusqu'à la fin de sa mission.

Hier et avant-hier, sont arrivés ici de l'Albanie deux bataillons d'infanterie, composés de nouvelles recrues, sous le commandement de Badjakyz Ahmet bey. Ces troupes, qui ont été aussitôt casernées, seront expédiées prochainement à Tripoli de Barbarie.

On mande de Serres l'arrivée du lieutenant-colonel que l'autorité locale a envoyé avec un détachement de 20 *sonarys*, cavaliers, pour faire une enquête au sujet de l'apparition dans cette contrée d'une bande de 35 brigands.

BASCH-KALÉ, le 13 *mars* — Le sandjak de Hakiary ne reconnaît le pouvoir central que depuis quelques peu plus tôt; auparavant il était sous le pouvoir des Beys kurdes, particulièrement de Nourouillah bey, aujourd'hui exilé en Candie, et ces Beys agissaient et gouvernaient le Hakiary à leur fantaisie, vivant de rapine et des dépouilles de leurs pauvres administrés, pillant les caravanes et l'isant de temps en temps des excursions en Perse pour piller, comme à leur tour les Kurdes de la Perse venaient dans le Hakiary user de représailles. Aujourd'hui tout est changé.

Les frontières du Hakiary sont la Perse, le sandjak de Nourouillah, Ciseva, et le sandjak de Van; sa longueur est de 60 lieues, sa largeur de 30; il est divisé en huit districts ou Kadiliks, et, en outre, deux Achiret, dont l'un de 1,000 tentes, les Heriouseybis, l'autre de 600 tentes, les Sohakiy. Les deux versées religieux qui sont professés dans le Hakiary sont l'Islamisme, les cultes arménien, nestorien et j if. Le Hakiary compte à peu près 400,000 âmes; Basch-kalé, village de 400 maisons dont 20 kurdes, 35 juives et 40 arméniennes, est la résidence du gouverneur, ainsi que du général de brigade qui commande les troupes disséminées dans le Hakiary. Basch-kalé se trouve à 18 lieues de Van, 40 heures de Salmas en Perse, 29 lieues de Tebriz (Tauris), 18 lieues de Kay, et 30 lieues d'Ourmia en Perse. Le gouverneur Kiamil pacha, le général de brigade et 4 compagnies de troupes régulières, et 4 régiments sont dans la forteresse, si l'on peut appeler ainsi l'ancienne demeure de Nourouillah bey, vieil édifice en briques cuites au soleil, *kerpitch*) et qui menace ruine aux pluies du printemps; on voit de ces sortes de forteresses presque dans chaque village; elles servaient jadis de refuge au bey, et M. Marziani a remarquemment en revenant de leurs excursions destructrices. Les principales sont celles d'Amédie, Djalamalik, Basch-kale et Mahmoudjo; cette dernière, ancien repaire de Mahmoud khan, exilé en Roumélie.

Kiamil pacha qui gouverne aujourd'hui avec tant de prudence le Hakiary sous le titre de mirmiran, est le même qui, sous le titre de Kiamil bey, alors gouverneur de l'île de Tenedos, a prêté un si efficace secours à la goëlette autrichienne de guerre la *Fenice* et qui fut récompensé comme il le méritait, par S. M. l'Empereur d'Autriche. Il connaît aussi son temps à la gestion des affaires du gouvernement; en homme sage et expérimenté, il tâche d'éviter les collisions qui peuvent si facilement s'élever sur la frontière de Perse, car les limites ne sont pas encore définitivement déterminées. Des Kurdes se trouvent sous les mamures de *sirmik* (Yarck) donnent 50 à 60 piastres par mois, tandis qu'auparavant elles n'en rendaient au gouvernement que 18 à 20; une nouvelle mimère de sirmik a été trouvée, elle est en plein rapport aujourd'hui.

Chaque jour le gouverneur assemble le conseil pour l'examen des affaires en sa présence, et l'exécution des ordres reçus de la capitale.

Malheureusement, dans le Hakiary le climat est excessivement rigoureux, le froid vif, le peu de bois qu'on se procure avec tant de peine coûte 7 à 8 piastres la pièce; pas de charbon, pas d'autre combustible que la fiente des animaux; hors la viande et le riz, pas d'autre nourriture. Loin de tout pays où l'on puisse se procurer le comfort de la vie, des logements à faire reculer l'homme le moins délicat, telles sont les privations qu'ont éprouvé non seulement les employés subalternes du gouvernement, mais Kiamil pacha, lui plus que tout autre, car il recherche, avant le sien, le bien-être des autres.

NOUVELLES D'EUROPE. *(Voir de Vienna).*

FRANCE.

(Paris, 11 avril.)

Nous lisons dans le *Journal des Débats* du 9 :

« Aujourd'hui s'est ouverte et terminée la première délibération sur le projet de loi relatif à l'organisation de la garde nationale. Cette première épreuve, assez généralement regardée comme de pure forme, n'a pas offert plus d'intérêt qu'on ne devait en attendre. Trois orateurs de la droite, M. Boysset, M. Mallet de Montjau et M. Collavru, ont attaqué le projet avec leur énergie ordinaire. Trois orateurs de la majorité, M. Freslneau, M. de Riancey, rapporteur, et M. Lacrosse, s'en sont portés les défenseurs énergiques. L'Assemblée a décidé, par 434 voix contre 206, qu'elle passerait à la seconde délibération.

» Le conseil d'État qui a préparé le projet de loi soumis en ce moment à l'Assemblée, et la commission qui a été chargée de l'examiner, ont entrepris de soumettre la garde nationale aux conditions et aux garanties morales indispensables pour faire de cette milice ce que l'on a justement appelé dans d'autres temps la grande armée de l'ordre public.

» Nous allons parcourir aussi rapidement que nous le pourrons les autres dispositions fondamentales du projet. Un rouage essentiel du